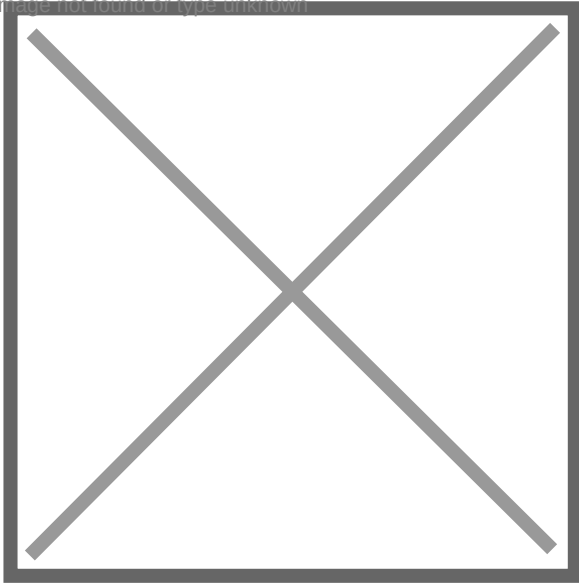


Image not found or type unknown



Signature d'un bail pour 3 ans remise des clés au 10/01/09

Par **berger**, le **06/01/2009** à **13:04**

Bonjour,
Ma fille et son ami ont signé un bail de 3 ans cela va faire plus d'un mois pour une maison.
La caution é été payée et encaissée par le propriétaire.
Les locataires ont donné leur dédite (3 mois) dédite qui se termine le 9 janvier 2009.
Apparemment ces personnes n'ont pas trouvé de logement.
Que va t'il se passer pour ma fille et son ami.
Pourront-ils avoir les clés ?
Merci par avance de votre réponse.
Mme Catherine Berger